

REPUBLIQUE DU SENEGAL

Un Peuple – Un But – Une Foi

MINISTERE DE L'ENSEIGNEMENT SUPERIEUR ET DE LA RECHERCHE

AUTORITE NATIONALE D'ASSURANCE QUALITE DE L'ENSEIGNEMENT SUPERIEUR
(ANAQ-Sup)



**RAPPORT D'EVALUATION DU PROGRAMME DE
LICENCE INFORMATIQUE DE
L'UNIVERSITE DE THIES**

Evaluateurs :

- Dr Daouda BADIANE, Président ;
- Dr Khalifa GAYE, Membre ;
- M. Ayoub SECK, Membre ;

Signature :
Pour l'Equipe, le Président

Décembre 2014

Table des matières

Préambule.....	3
1. Présentation du programme évalué :	3
2. Avis sur le rapport d'auto-évaluation :.....	3
3. Description de la visite de terrain :.....	4
4. Appréciations du programme au regard des standards de qualité de l'ANAQ-Sup :	10
5. Points Forts.....	17
6. Points faibles	17
7. Appréciations générales.....	17
8. Recommandations à l'établissement	18
9. Recommandations à l'ANAQ.....	19
10. Proposition de décision.....	19
Annexes.....	20

Préambule

Ce rapport définitif portant sur l'auto-évaluation du programme d'études de Licence Informatique du Département Informatique de l'Unité de Formation et de Recherches Sciences et Technologies (UFR SET) de l'Université de Thiès, est établi à la suite de la visite de terrain effectuée le 27 mai 2014 par une délégation de trois experts externes. Il intègre les observations des responsables de ce programme faites sur le rapport provisoire. La synthèse de la grille d'analyse des standards est incluse dans ce rapport.

1. Présentation du programme évalué :

Le programme évalué est une Licence d'Informatique avec 2 spécialités : Génie Logiciel et Réseaux et Télécommunications. Il est présenté par le Département Informatique de l'UFR Sciences et Technologies (SET) de l'Université de Thiès (UT).

L'objectif du programme est d'offrir la possibilité aux titulaires du baccalauréat scientifique ou d'un diplôme équivalent de suivre une formation en Génie Logiciel ou en Réseaux Télécommunications. A l'issue de la formation, les étudiants peuvent accéder à des postes de responsables techniques ou d'équipe dans les entreprises publiques et privées ou poursuivre des études en Master.

Le programme a démarré en 2006-2007 et couvrait exclusivement le domaine du Génie Logiciel jusqu'en 2012. C'est à partir de l'année universitaire 2012-2013 que l'option Réseaux et Télécommunications a été introduite.

Les enseignements du programme sont dispensés dans le site de l'ancienne école des monitrices rurale dit **Monitrice** (à environ 7 km de la ville de Thiès) et le site de la Voie de Contournement Nord (**VCN**). Ce programme s'inscrit dans le cadre du système Licence Master et Doctorat (LMD) avec 180 crédits sur 3 années d'études (L1, L2 et L3). Ce programme de Licence informatique a déjà sorti 5 promotions mais la première promotion de la spécialité Réseaux et Télécommunications sortira en 2015.

2. Avis sur le rapport d'auto-évaluation :

Le rapport d'auto-évaluation contient 40 pages et 6 pages d'annexes. Il est complété par 18 éléments de preuves dont la charte des vacataires, les CV du personnel Enseignant et de Recherche, le décret de l'UPT, etc.

Sur la forme, le rapport d'auto-évaluation est bien écrit, bien structuré et bien présenté. Sur le fond, il aborde tous les champs d'évaluation du référentiel de programme de l'ANAQ-

Sup. Le contenu décrit sincèrement et de façon critique l'exécution du programme de la Licence Informatique du département informatique de l'UFR Sciences et Technologies de l'Université de Thiès.

3. Description de la visite de terrain :

La délégation des trois experts est arrivée vers 8h05 au Rectorat de l'Université de Thiès. Vers 8h30, Monsieur Abdoulaye DRAME, le Responsable de la Cellule Interne d'Assurance Qualité (CIAQ) et le Professeur Ousmane SALL, le Responsable du programme de Licence Informatique ont conduit cette délégation dans les locaux à l'UFR SET. C'est ainsi que le Professeur Mamadou SARR, Directeur de l'UFR SET a accueilli la délégation des experts externes et l'a installée dans la salle de conférences de l'UFR SET.

Après la présentation de la délégation des experts externes par son Président et celle de l'équipe de direction du programme par le Directeur de l'UFR SET, l'agenda des activités de la visite a été adopté comme suit :

8h45 – 9h10 : Séance introductive

9h10 – 9h25 : Visite de courtoisie au Recteur de l'UT

9h25- 10 h30 : Présentation du programme de la Licence Informatique

10h30 -13h 00 : Entretien avec les PER, PAT et étudiants

14h45- 15h45 : Entretien avec les PER, PAT et étudiants (Suite)

15h45- 16 h15 : Présentation du programme de la Licence Informatique (Suite)

16h15 – 17h25 : Visite des locaux

17h25- 18h00 : Séance de restitution orale

Le travail s'est déroulé selon l'agenda initial légèrement réarrangé en fonction de la disponibilité des différents acteurs avec lesquels on devait avoir des entretiens. C'est ainsi que la présentation du programme par son responsable a été souvent entrecoupée par les entretiens avec les enseignants, les étudiants et les agents administratifs et techniques.

3.1. Séance introductive :

Ont assisté à la séance introductive :

- les experts Dr Daouda BADIANE, chef de la délégation, Dr Khalifa GAYE et Ayoub SECK, membres ;
- l'équipe de direction de l'UFR conduite par son Directeur le Pr SARR et composée du Pr SALL, chef de département Informatique, de Monsieur Abdoulaye DRAME, Responsable de la CIAQ et Mme Konaté Chef de la scolarité.

Prenant la parole, le Président de la délégation des experts externes a remercié le Directeur de l'UFR et son équipe. Le Président des experts a rappelé l'objectif principal des évaluations interne et externe de l'ANAQ-Sup qui est de mettre les établissements d'enseignement supérieur dans un processus itératif d'amélioration de la qualité des offres de formation aussi bien dans le public que dans le privé.

Lors de son intervention le Pr SARR, Directeur de l'UFR SET a remercié les membres de la délégation dans un premier temps. Il a indiqué que l'UFR SET créée en 2007 comprend trois départements à savoir de Maths, d'Informatique et de Sciences Expérimentales. En outre, le Directeur de l'UFR en présentant l'organigramme a signalé le faible effectif du personnel technique et de service au nombre de 9 personnes avec des cumuls de fonctions. Le personnel enseignant et de recherche est au nombre de 14 pour les 3 départements. L'effectif des étudiants de l'UFR est de 547 étudiants cette année.

Les locaux dont dispose l'UFR sont insuffisants et disséminés à travers la ville de Thiès et sa périphérie, par exemple certains sont sis à l'ancienne école des monitrices rurales à environ 7 km des bureaux de l'administration centrale de l'UFR. Parlant de la gouvernance, le Directeur a précisé que les textes statutaires de l'UFR sont adoptés par l'Assemblée de l'Université de Thiès mais les lois et décrets y afférant ne sont pas encore sortis des circuits administratifs. Le conseil d'UFR, l'instance supérieure où siègent tous les enseignants et les représentants des étudiants et du personnel administratif, vote le budget et délibère sur les questions académiques et disciplinaires, entre autres. Au niveau du département, c'est le conseil de département qui délibère sur les questions pédagogiques. Tous les enseignants du département siègent au conseil du département de même que les représentants des étudiants et ceux du personnel administratif et de service.

Monsieur Abdoulaye DRAME, le Responsable de la Cellule Interne d'Assurance Qualité (CIAQ) a complété la présentation du Pr SARR en parlant des dispositions et des activités d'Assurance Qualité. Il a notamment indiqué que tous les textes règlementaires et les organes d'Assurance Qualité existent à l'Université de Thiès. La CIAQ qu'il coordonne est rattachée au rectorat et les comités d'assurance qualité sont mis en place dans les UFRs. La CIAQ en collaboration avec les comités a mené de nombreuses activités parmi lesquelles, on peut citer :

- la mise en place d'un tableau de bord de qualité,
- l'organisation de séminaires d'assurance qualité,
- la rédaction des rapports d'auto-évaluation,
- l'élaboration du manuel de procédure de recrutement du PER,
- la rédaction de la charte de vacataire,
- le projet de manuel de qualité etc...

A la fin de la séance introductive, nous avons demandé des documents complémentaires qui nous ont été remis pendant la visite ou envoyés par la suite (Cf. Tab.1).

3.2. Présentation du programme de Licence Informatique par le chef du Département Informatique :

Pr SALL, le Chef du Département Informatique a souligné à l'entame de sa présentation, que le rapport d'auto-évaluation interne a été rédigé par un comité ad hoc présidé par lui-même. Ce comité a bénéficié de l'aide du responsable de la CIAQ et du vice-directeur de l'UFR SET, tous deux des experts externes de l'ANAQ. L'expérience de ces experts a un effet bénéfique sur la qualité rédactionnelle et l'exhaustivité des réponses sur tous les champs et standards.

Le responsable a indiqué que le programme proposait, de 2007 à 2012, une licence de spécialité Génie Logiciel avant la mise en place d'un tronc commun en L1 et L2 et de deux options respectives de Génie Logiciel et de Réseaux et Télécommunications en L3. Cette mutation a été rendue possible avec le recrutement d'un enseignant spécialisé en réseaux et télécommunications. Il a précisé que la maquette des enseignements a été l'objet d'un partage avec les collègues de spécialité Informatique des autres universités et a été validée lors d'un séminaire en 2006 auquel ont pris part des professionnels.

Le responsable a présenté la maquette des UEs en montrant que les semestres S1 à S4 comprennent des enseignements de renforcement des connaissances en Maths et Physique, d'acquisition des bases en Informatique tandis que les semestres S5 et S6 sont réservés aux

enseignements de spécialisation pour chacune des deux options. Il a précisé qu'il existe des enseignements d'ouverture surtout pour l'insertion professionnelle.

Quant à l'admission des étudiants, le responsable a dit qu'elle se fait par sélection sur dossier par une commission pédagogique pour un effectif moyen de 40 étudiants. Pour la rentrée 2013-2014, l'effectif est de 100 étudiants en L1 compte tenu du fait que c'est le ministère qui a procédé directement aux admissions en première année dans les différentes filières de l'UFR SET.

Pour les méthodes d'enseignement, le Pr SALL a noté que des innovations didactiques intéressantes ont été proposées par des enseignants dont lui-même. Elles concernent des supports de cours en ligne et des supports vidéographiques en ligne sur YouTube. Il en a fait une petite démonstration.

En renvoyant au document d'auto-évaluation pour les autres points forts du programme, il a insisté sur la forte motivation de ses collègues permanents au nombre de 4 dont 3 sont des enseignants de rang magistral. En effet, malgré les difficultés, les enseignants s'évertuent à former des diplômés qui s'insèrent dans le monde du travail et qui gagnent des trophées dans différentes compétitions nationales entre étudiants concernant les technologies de l'information et de la communication (TIC). Cela montre que les diplômés du programme ont eu une bonne formation, remarque-t-il.

Le responsable du programme a terminé sa présentation en énumérant les difficultés auxquelles lui et ses collègues sont confrontés dans l'exécution de ce programme. Ce sont, entre autres :

- peu de professionnels impliqués,
- la faiblesse des taux de paiement de vacation qui est source de démotivation des vacataires,
- l'inexistence de relations formalisées avec les entreprises pour faciliter les stages des étudiants et l'insertion professionnelle des étudiants,
- le manque d'équipement des laboratoires pédagogiques,
- le manque de bureaux pour les enseignants,
- l'insuffisance des salles de classes,
- la multiplicité et l'éloignement des sites où se déroulent les enseignements,
- la non connexion à l'internet du site de Monitrice depuis longtemps,

- l'absence de bibliothèque à l'UFR etc.

A la suite de la présentation du programme par le Pr SALL, les questions et les échanges avec les experts ont porté sur les points suivants :

- manque de cours de techniques d'expression et de communication,
- le contenu et l'opportunité de placer l'élément constitutif Téléinformatique au semestre S1,
- la nécessité de mettre l'élément constitutif Projet Personnel et Professionnel en semestre S4 plutôt qu'en semestre 6,
- les syllabus,
- les ressources matérielles et humaines attendues des autorités pour soutenir le programme notamment en dehors du budget.

Le responsable du programme a apporté des clarifications sur ces différents points et a pris en compte les suggestions et observations des experts.

3.3. Entretiens avec les autres acteurs du programme :

Les différents acteurs rencontrés lors des entretiens sont listés dans le tableau 2. Les entretiens ont révélé les satisfactions et les difficultés de ces acteurs qui sont pour l'essentiel mentionnées dans le document d'auto-évaluation.

Pour les enseignants permanents, on peut noter leur motivation et leur satisfaction d'avoir mis en place ce programme qui a déjà sorti cinq promotions de diplômés. Ils déplorent le manque de bureaux et l'inexistence de budget de fonctionnement.

Les enseignants vacataires regrettent les retards importants de paiement des vacances. Ils souhaitent aussi être plus impliqués dans la vie du département (participation aux délibérations des examens, aux manifestations scientifiques, etc..).

Les étudiants pensent qu'il y a trop d'enseignants vacataires. Ils déplorent le manque de salles-machines pour les travaux pratiques, de connexion internet sur le site Monitrice, le manque de stages en entreprise. Ils proposent la pérennité du monitorat assuré par les étudiants de Master au profit de ceux de L1, L2 et L3 dans le cadre du contrat de performance de l'Université de Thiès. Enfin, ils souhaitent la centralisation des services centraux (Rectorat, Agence comptable, etc..).

Les agents administratifs interrogés ont une réelle motivation et un bon niveau de qualification. Leur souhait est relatif dans un premier temps, à un renforcement en effectif du personnel pour éviter la surcharge de travail qui diminue leur performance et un renforcement des capacités dans un second temps.

3.4. Visite des locaux :

La délégation des experts a choisi de visiter le site de Monitrice situé à environ 7 km du bâtiment administratif de l'UFR SET. Ce site abrite des salles de classes et des logements des

étudiants de L3 du programme de Licence Informatique et d'autres étudiants de niveau L3 d'autres départements de l'UFR. La visite des locaux s'est déroulée en compagnie du Pr SALL, responsable du programme.

Les experts ont fait les constats suivants :

- les infrastructures sont prêtées par le Ministère de l'Enseignement Technique et de la Formation Professionnelle mais peuvent être à tout moment reprises,
- les salles de cours au nombre de 03 ont chacune une capacité d'accueil moyenne de 60 places, mais le programme n'en utilise qu'une,
- un amphithéâtre de capacité d'environ 120 places,
- une salle de machine pour Travaux Pratiques non fonctionnelle,
- l'existence d'une infirmerie,
- un manque de connexion internet depuis longtemps malgré l'existence d'une antenne de connexion en panne installée par la Direction de l'Informatique de l'Etat (ADIE),
- un manque d'installations de sécurité (extincteurs, issue de secours, etc..) dans les salles de classes et dans les logements.

3.5. Appréciation de la visite :

La visite de la délégation s'est déroulée dans de bonnes conditions. L'équipe de direction ainsi que toutes les personnes rencontrées au cours des entretiens ont collaboré et apporté des réponses aux questions des experts.

4. Appréciations du programme au regard des standards de qualité de l'ANAQ-Sup :

La synthèse de la grille d'analyse du programme d'études au regard des standards de qualité est présentée ci-après.

Le programme de la licence d'Informatique de l'UFR SET de l'Université de Thiès est conforme au système LMD. Les contenus des enseignements sont en adéquation avec les standards internationaux. Le programme de licence d'Informatique est cohérent dans son ensemble avec une articulation conforme des UEs et des éléments constitutifs. Ce programme est adapté pour les spécialités de Génie Logiciel et Réseaux et Télécommunications auxquelles il prépare. En outre, il offre des possibilités de mobilité des étudiants vers d'autres programmes dans les deux spécialités d'informatique et de réseaux et télécommunications.

Cependant le programme de Licence Informatique devrait intégrer l'enseignement en techniques d'expression et créditer les stages et prendre toutes les dispositions pour assurer l'équipement de salles machines pour permettre les travaux pratiques aux étudiants notamment ceux de la spécialité de Réseaux et Télécommunications.

Les enseignants du programme sont de très bonne qualification académique et très motivés mais l'effectif des enseignants permanents est faible. Les étudiants devraient bénéficier de meilleures conditions de travail, par exemple l'accès à l'internet au site de Monitrice et le regroupement des sites administratifs et pédagogiques.

La Direction de l'UFR et au-delà, les autorités de l'Université de Thiès devraient finir les constructions en cours et investir sur des équipements informatiques et de télécommunications afin que les enseignements de travaux pratiques puissent se faire et ainsi combler cette lacune dans la formation des étudiants du programme de Licence Informatique.

Champs 1 : Objectifs et mise en œuvre du programme d'études

Standard 1.01 : Le programme d'études est régulièrement dispensé

Le programme de Licence Informatique existe depuis l'année universitaire 2006-2007. Jusqu'en 2012, seule existait l'option Génie logiciel. Depuis 2012, existent les 2 spécialisations respectives en Génie Logiciel et en Réseaux et Télécommunications en L3.

Appréciation globale sur le standard : ATTEINT

Standard 1.02: Le programme d'études et de formation vise des objectifs de formation qui correspondent à la mission et à la planification stratégique de l'institution.

Le programme de Licence Informatique correspond bien à la mission de l'UFR de Sciences et Technologies (SET) dont l'orientation affichée est le développement des filières dans le domaine des Sciences, Technologies et Mathématique (STEM).

Appréciation globale sur le standard : ATTEINT

Standard 1.03 : Le programme d'études s'efforce de maintenir des relations suivies avec le monde professionnel et socio-économique, dans le but de contribuer, selon ses moyens, à la réponse aux besoins du milieu et d'offrir des formations adaptées au milieu de travail.

L'environnement socio-économique de la ville et de la région dans lequel est situé l'établissement ne facilite pas l'implication ou l'impact des professionnels dans le programme d'études.

Des efforts sont à faire dans ce sens.

Appréciation globale sur le standard : NON ATTEINT

Champs d'évaluation 2 : Organisation interne et gestion de la qualité

Standard 2.01 : Les processus, les compétences et les responsabilités décisionnelles sont déterminées et communiqués à toutes les personnes concernées.

L'organisation interne du fonctionnement et de prise de décisions est bien spécifiée et connue de tous les acteurs.

Appréciation globale sur le standard : ATTEINT

Standard 2.02 : Le Personnel d'Enseignement et/ou de Recherche (PER) a pris une part active aux processus décisionnels menant à la mise en œuvre du programme.

Le PER est le principal acteur de prise de décisions pédagogique et de façon collégiale dans le conseil pédagogique du département.

Appréciation globale sur le standard : ATTEINT

Standard 2.03 : Le programme d'études fait l'objet de mesures d'assurance qualité. L'institution utilise les résultats afin d'adapter périodiquement l'offre d'études.

Le dispositif réglementaire d'AQ existe depuis 2012. Les comités AQ sont créés et exécutent des activités et accompagnent les comités ad hoc d'autoévaluation. Mais la mise en œuvre de cette politique n'a pas encore d'impact sur ce programme. En effet, il serait prématuré de voir cet impact direct sur le programme.

Appréciation globale sur le standard : NON ATTEINT

Champs d'évaluation 3 : Curriculum et méthodes didactiques

Standard 3.01 : Le programme d'études dispose de maquette structurée et de plans de cours correspondant à une mise en œuvre coordonnée du LMD dans les établissements d'enseignement supérieur du Sénégal.

Le programme de Licence Informatique est bien structuré selon le système LMD avec notamment une semestrialisation des enseignements et des évaluations. Des plans de cours existent mais il reste à élaborer des syllabus pour les tous les éléments constitutifs.

Appréciation globale sur le standard : ATTEINT

Standard 3.02 : Le programme d'études couvre les aspects principaux de la discipline. Il permet l'acquisition de méthodes de travail scientifiques, garantit l'intégration de connaissances scientifiques et se préoccupe de préparer l'étudiant au marché du travail. Les méthodes d'enseignement et d'évaluation sont définies en fonction des objectifs de formation.

Le programme est bien articulé et contient tous les aspects principaux théoriques et pratiques de la spécialité. Il permet aussi la consolidation des connaissances scientifiques et l'acquisition des concepts et méthodes nécessaires pour l'obtention des compétences dans la spécialité Informatique et Télécommunications.

Appréciation globale sur le standard : ATTEINT

Standard 3.03 : Les conditions d'obtention des attestations et des diplômes académiques sont réglementées et publiées.

Les étudiants sont informés suffisamment et à temps des conditions et des règles d'obtention des attestations et des diplômes.

Appréciation globale sur le standard : ATTEINT

Standard 3.04 : Le programme maintient un taux de réussite satisfaisant. Au besoin, il n'hésite pas à prendre les mesures nécessaires pour faciliter la progression des étudiants.

Les taux de réussite sont très satisfaisants, en moyenne, ils sont supérieurs 85 % selon les statistiques fournies.

Appréciation globale sur le standard : ATTEINT

Champs d'évaluation 4 : Personnel d'Enseignement et/ou de Recherche (PER)

Standard 4.01 : L'enseignement est dispensé par un corps enseignant compétent du point de vue

didactique et qualifié scientifiquement.

Le corps enseignant permanent est d'un niveau de qualification scientifique et académique très appréciable.

Appréciation globale sur le standard : ATTEINT

Standard 4.02 : La répartition du volume horaire consacré aux activités d'enseignement, de recherche, d'expertise et d'administration des enseignants est définie.

Les charges statutaires d'enseignement des enseignants permanents définies par une loi sont correctement effectuées. Les charges de recherches sont laissées à l'appréciation des enseignants permanents mais ces derniers avancent de façon satisfaisante dans leurs carrières grâce à leurs travaux de recherche. Les enseignants vacataires signent un contrat de vacation et une charte, ce qui assure une exécution satisfaisante de leurs charges d'enseignement.

Appréciation globale sur le standard : ATTEINT

Standard 4.03 : La mobilité du PER est possible.

Une bonne part des enseignements est effectuée par des enseignants provenant d'institutions nationales, même d'autres UFR de la même université et d'universités étrangères. Cependant il n'existe pas de conventions formalisant cette mobilité des PER. La mobilité des PER est réalisable.

Appréciation globale sur le standard : ATTEINT

Champs d'évaluation 5 : Étudiant(e)s

Standard 5.01 : Les conditions d'admission dans le programme sont publiées.

Les conditions d'admission sont bien spécifiées, communiquées aux candidats.

Appréciation globale sur le standard : ATTEINT

Standard 5.02 : L'égalité des chances entre hommes et femmes est réalisée.

L'égalité des chances est respectée à l'admission, à l'acquisition des connaissances et à l'évaluation des connaissances. Il n'existe aucun élément de discrimination vis-à-vis d'une population donnée en particulier les femmes.

Appréciation globale sur le standard : ATTEINT

Standard 5.03 : La mobilité des étudiant(e)s est possible et encouragée par la reconnaissance mutuelle interuniversitaire et interdisciplinaire des acquis.

Le système LMD appliqué permet une mobilité des étudiants. Le programme peut recevoir des étudiants d'autres institutions par l'application des crédits capitalisables et transférables (CECT). Une commission d'équivalence est chargée de telles demandes.

Appréciation globale sur le standard : ATTEINT

Standard 5.04 : Il est pourvu à un encadrement adéquat des étudiant(e)s.

L'effectif des enseignants permet jusqu'ici un bon encadrement des étudiants dont les effectifs sont encore faibles, ce qui permet de constituer des groupes de 30 étudiants aux TD et TP.

Appréciation globale sur le standard : ATTEINT

Standard 5.05 : Le programme se préoccupe de l'insertion des étudiant(e)s dans le milieu du travail.

La Division d'Insertion et des Relations avec les Entreprises (DIRE) pourrait servir à faciliter l'insertion professionnelle des diplômés et tenir des statistiques des diplômés.

Appréciation globale sur le standard : NON ATTEINT

Champ d'évaluation 6 : Dotation en équipements et en locaux

Standard 6.01 : Le programme d'études dispose de ressources suffisantes pour réaliser ses objectifs. Elles sont disponibles à long terme.

Les ressources en locaux, en personnel et en équipement sont une limite sérieuse dans les performances du programme. L'Université devrait dans les meilleurs délais satisfaire tous ces besoins.

Appréciation globale sur le standard : NON ATTEINT

5. Points Forts

Les points forts du programme sont :

- un corps enseignant très qualifié et motivé,
- un programme d'études satisfaisant aux standards internationaux,
- un programme d'études bien conçu et faisant l'objet de plusieurs évaluations en interne,
- une diversification des supports didactiques notamment les innovations dans les méthodes d'enseignement telles que la scénarisation des cours et leur mise en ligne sur l'internet,
- un PATS compétent,
- un début de mise en œuvre des textes et organes d'Assurance Qualité,
- l'existence de charte du vacataire.

6. Points faibles

Globalement ce sont :

- un manque de salles de machines et d'équipements,
- un manque de bureaux pour les enseignants,
- des sites dispersés et éloignés les uns des autres,
- une absence de connexion internet à certains sites,
- un manque de bibliothèque ou salle de documentation,
- un manque de budget pour le fonctionnement du département,
- des retards excessifs de paiement des vacataires,
- manque de travaux pratiques, surtout pour la spécialité réseau télécom,
- une surcharge de travail des PATS,
- un manque de sécurité et d'hygiène dans le campus de Monitrice (inexistence d'extincteurs d'incendies, normes de sécurité non respectées),
- le faible niveau d'implication des professionnels dans le programme.

7. Appréciations générales

Notre évaluation a porté sur le programme de la Licence Informatique avec deux options respectives de Génie Logiciel qui existe depuis 2007 et de Réseaux Télécommunications qui a commencé en 2013.

La gouvernance administrative et académique de ce programme se fait selon des textes adoptés par les instances compétentes de l'Université.

L'équipe pédagogique a une bonne qualité académique mais en nombre très réduit surtout avec la massification des effectifs des étudiants depuis la rentrée de 2014 du fait des autorités ministérielles. Les enseignants vacataires soutenant l'équipe pédagogique sont peu motivés à

cause notamment des retards de paiement et aussi de la modicité du taux horaire de rémunération. Des professionnels n'interviennent pas dans les enseignements.

Les locaux pédagogiques ne suffisent pas et sont disséminés dans plusieurs sites éloignés les uns des autres. Les équipements didactiques sont insuffisants. Des salles-machines pour les travaux pratiques ne sont pas disponibles. La connexion à l'Internet n'est pas assurée sur certains sites.

Appréciant toutes ces difficultés dont fait face l'exécution du programme de Licence Informatique de l'UFR des Sciences et Technologies –SET- de l'Université de Thiès, Les experts formulent ci-dessous des recommandations dans le sens de l'amélioration de la qualité de ce programme.

8. Recommandations à l'établissement

- recruter de façon optimale des PER et des PATS dans les deux années à venir,
- connecter à l'internet l'ensemble des sites,
- équiper de façon optimale des salles machines pour les Travaux Pratiques des classes L1 à L3,
- finir les constructions des locaux pédagogiques et administratifs sur un même site,
- rendre performant le projet sama-PC en réduisant le temps d'acquisition des machines par les étudiants,
- s'abonner à des bibliothèques en ligne,
- réduire les délais de paiement des vacataires, par exemple à la fin de chaque semestre,
- rendre opérationnels les comités d'assurance qualité et appliquer les directives d'assurance qualité,
- renforcer les capacités du PATS,
- renforcer la division insertion et relations avec les entreprises en ressources humaines et financières.

Dans les plus brefs délais possibles le programme doit s'efforcer de :

- construire et d'équiper au minimum deux salles de 50 places dédiées aux Travaux Pratiques respectivement d'informatique et de réseaux et de télécommunications,
- recruter au minimum 4 enseignants permanents, soit 2 dans chacune des deux spécialités d'informatique et de télécommunication,
- rendre permanent l'accès à l'internet dans les campus pédagogiques, en particulier dans le campus pédagogique de Monitrice,
- limiter l'effectif en L1 au maximum à 100 étudiants nonobstant l'orientation des bacheliers par le ministère de tutelle.

9. Recommandations à l'ANAQ

- mettre en place un outil de suivi /évaluation avec des indicateurs très explicites, permettant d'apprécier si les standards, surtout non-atteints, sont remédiés, améliorés ou ne le sont pas.

10. Proposition de décision

Considérant le rapport d'évaluation du programme de la Licence d'Informatique du Département Informatique de l'Unité de Formation et de Recherche Sciences et Technologies de l'Université de Thiès,

Considérant les résultats de la visite effectuée sur site, considérant les observations apportées par l'équipe de direction aux conclusions du rapport provisoire, les experts évaluateurs ont proposé d'un commun accord :

ACCREDITATION REFUSEE

Annexes

Tableau 1 : Liste des éléments de preuves complémentaires vérifiés.

Désignation	Objet	Observation
Bulletins de notes de L1, L2 et L3	Conformité entre les UEs sur la maquette et celles sur les bulletins de notes	*RAS
Attestations de passage et de réussite	Vérification de délivrance de documents	RAS
Documents relatifs à la CIAQ	Vérification de la création de la CIAQ, de son fonctionnement et de ses activités	RAS
Procédure de recrutement de PER	Vérification de bonnes pratiques en assurance qualité	RAS

* Rien à signaler

Tableau 2 : Liste des personnes rencontrées lors des entretiens.

Nom et Prénoms	Statuts	Observation
Haby DIALLO	Enseignante Vacataire	*RAS
Dr Idrissa GAYE	Enseignant Vacataire	RAS
Cheikh Sidi Mouhammad Cissé	Enseignant Vacataire	RAS
Dr Mohamadou THIAM, MC	Enseignant permanent	RAS
Maodo DIOP	Enseignant vacataire,	Contractuel CDP
Ahmed CISSE	Etudiant en L3	RAS
Moustapha FALL	Etudiant en L2	RAS
Mamadou Cellou DIALLO	Etudiant en L1	RAS
Mme KONATE	PATS, Chef de la scolarité	RAS
Ayoub Insa CORREA	Responsable de la DIRE	Par téléphone

* Rien à signaler